

a obtenu la remise de la taxe sur les automobiles qu'il avait en magasin, a placé le détaillant de profession dans une situation impossible et il n'a pas été capable de se faire rembourser son argent. De la part du ministre, prétendre qu'un règlement devrait intervenir entre le manufacturier et le marchand....

L'hon. M. ROBB: Pas du tout. Je dis que le gouvernement de l'époque a essayé d'effectuer un règlement et, si j'ai bien compris, on a représenté au Gouvernement qu'ils s'étaient réunis et en étaient arrivés à une entente.

M. CALDWELL: Ils se sont peut-être réunis, mais je puis assurer mon honorable ami que le marchand d'automobiles n'est jamais rentré dans ses fonds. Lorsqu'un groupe de commerçants se voient soutirer une somme de deux millions de dollars de cette façon là et qu'ils ne peuvent ensuite se faire rembourser, ce n'est guère agréable. Le ministre est-il d'avis que ces gens ont été traités avec équité dans le temps? Je suis bien convaincu que, si mon honorable ami avait occupé les fonctions de ministre des Finances à cette époque, il aurait remboursé les marchands d'automobiles.

L'hon. M. ROBB: Ne soyez pas si sûr que cela!

M. CALDWELL: J'avouerai que bien que mon honorable ami ne soit pas un pur Écossais, il a passablement la mentalité écossaise et j'incline à croire qu'il eût fait remise de ces fonds. Tous ceux pour ainsi dire qui avaient acquitté la taxe de luxe ont été remboursés. Cette taxe n'aurait jamais dû être abolie à mon avis et je crois sincèrement que nous devrions la remettre en vigueur. Cependant, du moment que vous imposez une taxe et que vous l'abolissez, si vous décrêtez qu'elle sera rétroactive dans un cas il faut en toute justice qu'elle le soit aussi dans l'autre. Le marchand, qui a acquitté la taxe sur des automobiles qu'il avait en magasin à l'époque de l'abrogation, doit rentrer dans ses fonds.

M. ROSS (Kingston): Le ministre peut-il me dire si les marchands d'automobiles au détail ont eu une conférence avec lui et si l'on est venu à une décision quelconque?

L'hon. M. ROBB: J'ai répondu à mon honorable ami de Victoria-et-Carleton (M. Caldwell) que l'on m'a représenté que le gouvernement avait eu une conférence dans le temps avec les manufacturiers et les marchands d'automobiles. Ces choses se sont passées sous l'ancien régime.

[M. Caldwell.]

M. CALDWELL: Le ministre peut-il nous faire savoir la décision à laquelle on en est arrivé à cette conférence entre les manufacturiers et les marchands d'automobiles?

L'hon. M. BUREAU: Cette conférence n'a pas eu lieu sous le Gouvernement actuel.

M. CALDWELL: Parfaitement; elle a eu lieu avant que le ministère actuel fût constitué. Si mon honorable ami avait occupé les fonctions de ministre des Finances à cette époque, les marchands d'automobiles auraient été remboursés.

L'hon. M. ROBB: L'honorable député fait erreur.

M. CALDWELL: Je crois qu'il est très écossais.

L'hon. M. BUREAU: Il l'est essentiellement.

M. CALDWELL: Un Écossais s'efforce toujours d'être juste. Je suis moi-même de lignée presque exclusivement écossaise et il me répugnerait d'entendre quiconque me dire que je manque d'esprit de justice. Et s'il s'agit de serrer la poigne, soyez sûr que je suis écossais au fond de l'âme. J'ai toujours été d'avis que ces marchands d'automobiles n'ont pas été traités avec justice. Quel fut le résultat de cette conférence et quelles mesures a-t-on adoptées?

L'hon. M. ROBB: Je n'assistais pas à la conférence, mais des fonctionnaires du ministère qui y représentaient le gouvernement m'ont informé qu'il était intervenu une entente d'après laquelle les manufacturiers devaient traiter les commerçants avec justice et régler avec eux dans le cas où il y aurait une détaxe. C'est ce qu'on m'a représenté, mais je ne saurais assurer qu'il en soit ainsi, car je n'étais pas présent. Nous étions alors dans l'opposition.

M. CALDWELL: Pourquoi le gouvernement aurait-il prié les manufacturiers de traiter les commerçants avec justice? Comme je l'ai déjà dit, c'est au gouvernement et non pas aux manufacturiers que les commerçants versaient l'argent.

L'hon. M. BUREAU: Les manufacturiers absorbaient une partie de l'impôt.

M. CALDWELL: Je ne vois pas que les manufacturiers fussent obligés de rembourser les commerçants. Si le gouvernement avait proposé aux manufacturiers de leur rembourser la moitié de leur impôt sauf à rem-